



COMITE DÉPARTEMENTAL DE KARATE DE CHARENTE MARITIME

Association agréée, Déclarée à la Préfecture de La Rochelle le 09 avril 2001, Numéro Siret : 44779461100015
Titulaire du label solidaire de la FF karaté

Commission d'Organisation Départementale des Grades et Dans

À l'attention des Présidents, enseignants et
licenciés des clubs de Karaté et Disciplines
Associées du CDK 17

Référence : Examen /CODG/Info/Consignes 2018- 2019
**PASSAGES DE GRADES – CONSIGNES
DOSSIERS D'INSCRIPTION**

Au plus tard 30 jours avant la date de l'examen

Envoi du dossier d'inscription et ce, conformément aux articles 201, 202, 203, 204 et 205 du chapitre II « Conditions d'inscription aux examens de passage de DAN ET GRADES ÉQUIVALENTS » du Règlement de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents.

Toutefois, il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour l'envoyer.

En cas d'envoi tardif, le dossier est automatiquement inscrit à la session suivante, sous réserve que la session suivante soit de la même saison.

Dossier de candidature :

1. Formulaire d'inscription rempli lisiblement avec la photo d'identité à coller (ou à agraffer) ;
2. **L'attestation de l'historique des licences ET NON LES PHOTOCOPIES DES CARTES DE LICENCE** à télécharger sur le site FFKDA « base de données, Intranet ». A la condition que le club adhère à la convention de la prise de licences en ligne ;
3. **Chèque de 50 € à l'ordre du CD karaté 17 ;**
4. Autorisation parentale pour les mineurs ;

Adresse postale : Chez le Président : Alain GEORGEON
46 rue de la Gare 17460 VARZAY
Tel 06 38 37 33 85 – e-mail : alain.georgeon@wanadoo.fr



COMITE DÉPARTEMENTAL DE KARATE DE CHARENTE MARITIME

Association agréée, Déclarée à la Préfecture de La Rochelle le 09 avril 2001, Numéro Siret : 44779461100015
Titulaire du label solidaire de la FF karaté

5. Enveloppe affranchie au tarif lettre à l'adresse du candidat, pour la convocation.

NE PAS OUBLIER :

Avant l'examen

- Pour l'envoi du dossier, remplir lisiblement toutes les rubriques de la fiche d'inscription, y compris, date d'obtention et d'homologation du grade obtenu ;
- Écrire en lettres majuscules, concernant notamment les coordonnées personnelles afin d'éviter les erreurs d'interprétation ;
- Noter obligatoirement un n° de téléphone et/ou une adresse courriel afin de joindre le candidat, si nécessaire ;
- N'utiliser que la fiche d'inscription fournie par la fédération ;

Le jour de l'examen

- Les personnes inscrites devront se présenter, le jour de l'examen, munies de leur convocation, du passeport sportif, d'une pièce d'identité et d'une enveloppe grand format timbrée pour 100 g, à l'adresse du candidat en vue du retour du passeport, du diplôme et la carte de ceinture noire dans le cas de réussite à l'examen (cette enveloppe sera à remettre au président de département) ;
- Concernant le passeport sportif, les pages « épreuves pour l'obtention de l'examen », recto-verso seront remplies correctement, sans oublier la photo d'identité à coller, ne pas oublier de signer à l'endroit prévu à cet effet.

Nota : Depuis la saison sportive 2014 -2015, il n'y a plus d'obligation de présenter un certificat médical.
(Celui-ci étant réputé acquis lors de la prise de licence par le club).

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous transmets mes cordiales et sincères salutations.

Adresse postale : Chez le Président : Alain GEORGEON
46 rue de la Gare 17460 VARZAY
Tel 06 38 37 33 85 – e-mail : alain.georgeon@wanadoo.fr